GRANDMONT
TOURS

Fiche détachable
si besoin
A remettre impérativement
le plus rapidement

Fiche CORRESPONDANT

Obligatoire pour tous les élèves

Internat Filles Tél. 02 47 48 78 16
Internat Garçons Tél. 02 47 48 78 15
Mail : internatg.grandmont@ac-orleans-tours.fr

L'admission à l'internat est subordonnée à la désignation par la famille d'un correspondant domicilié dans l'agglomération de Tours, dont les coordonnées devront **obligatoirement** être portées ci dessous.
Nous vous rappelons qu'il est précisé, dans le règlement d'internat ART.2 l'obligation pour les élèves – **en particulier pour les mineurs** – de pouvoir disposer d'un **CORRESPONDANT** sur l'agglomération tourangelle.
Le correspondant peut être un membre de la famille, les parents d'un(e) camarade de classe ou toute autre personne de votre choix.
Le rôle du correspondant est de suppléer ponctuellement la famille en cas de départ inopiné de l'internat (maladie, sécurité, sortie scolaire avant ouverture de l'internat, ect…) ou d'incapacité d'accueillir votre enfant (mouvement de grève).

NB : L'établissement où est inscrit votre enfant peut disposer d'une liste de correspondants potentiels

Je, soussigné(e) Monsieur ou Madame .....

Adresse .....

Responsable(s) légaux de l'élève (Nom) ..... Prénom .....

Hébergé dans le dortoir.....

Scolarisé au lycée .....

Porte à la connaissance du lycée Grandmont ***les coordonnées du correspondant*** *de mon enfant :*

Monsieur ou Madame (1) .....

Lien avec l'élève (lien familial, connaissance, etc.) à préciser : .....

N° téléphone 1..... N° téléphone 2 .....

Adresse.....

.....

Courriel |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable(s) légaux

(1) rayer la mention inutile